

POUR UN CADRE LOGIQUE DE LA CONSERVATION INTEGREE DES SITES ARCHEOLOGIQUES AU MAROC A PARTIR DU CAS DES SITES D'ART RUPESTRE

By

Ahmed Oumous

National Institute of Archaeology and Cultural Heritage, Rabat, Morocco

(oumoussmed@yahoo.fr)

ABSTRACT

[EN] FOR A LOGICAL FRAMEWORK FOR THE INTEGRATED CONSERVATION OF ARCHAEOLOGICAL SITES IN MOROCCO BASED ON THE CASE OF ROCK ART SITES

This paper examines the issue of integrated conservation of rock art sites through the introduction and implementation of one of the management mechanisms, the «logical framework». This is not a spontaneous choice, but is justified by the importance of this archaeological heritage rooted in Morocco's history and which is the subject of growing interest because of the increasingly complex issues and values associated with it. What's more, despite its great importance, this heritage is currently facing major challenges, linked to its fragility and the management methods adopted. The efforts made in the field of research and protection lack visibility and complementarity, especially as its social, environmental and economic values are not given the required priority.

KEYWORDS: Archaeological heritage, integrated conservation, rock art, logical framework.

[FR] Le présent article aborde la question de la conservation intégrée du patrimoine rupestre à travers l'instauration et la mise en oeuvre de l'un des mécanismes du management qui est «le cadre logique». Cela n'étant pas un choix spontané mais il est justifié par l'importance et la place de ce patrimoine archéologique enraciné dans l'histoire dont dispose le Maroc et qui fait l'objet d'un intérêt croissant en raison des enjeux et des valeurs de plus en plus complexes qui lui sont associées. Bien plus et malgré cette grande importance, ce patrimoine est aujourd'hui confronté à des défis majeurs, liés à sa fragilité et aux modes de gestion adoptés. Les efforts déployés dans le domaine de la recherche et la protection manquent de visibilité et de complémentarité, d'autant plus que ses valeurs sociales, environnementales et économiques ne reçoivent pas la priorité requise.

MOTS CLES: Patrimoine archéologique, art rupestre, conservation intégrée, cadre logique.

[AR]

إطار منطقي للحفاظ المتكامل للمواقع الأثرية بالمغرب من خلال حالة مواقع الفن الصخري

يتناول هذا المقال مسألة المحافظة المندمجة أو الصون المتكامل للتراث الصخري من خلال اعتماد إحدى آليات التدبير، وهي «الإطار المنطقي». وهذا ليس اختياراً عفوياً، بل تبرره أهمية ومكانة هذا التراث الأثري المتجذر في تاريخ المغرب، والذي هو موضوع اهتمام متزايد بسبب القضايا والقيم المرتبطة به. علاوة على ذلك، وعلى الرغم من أهميته الكبيرة، فإن هذا التراث يواجه حالياً تحديات كبيرة مرتبطة بهشاشته وأساليب إدارته المعتمدة. كما أن الجهود المبذولة في مجال البحث والحماية تقتصر إلى الوضوح والتكامل، خاصة وأن قيمه الاجتماعية والبيئية والاقتصادية لا تحظى بالأولوية المطلوبة.

الكلمات المفتاحية: التراث الأثري، الفن الصخري، الإطار المنطقي، المحافظة المندمجة.

I. INTRODUCTION

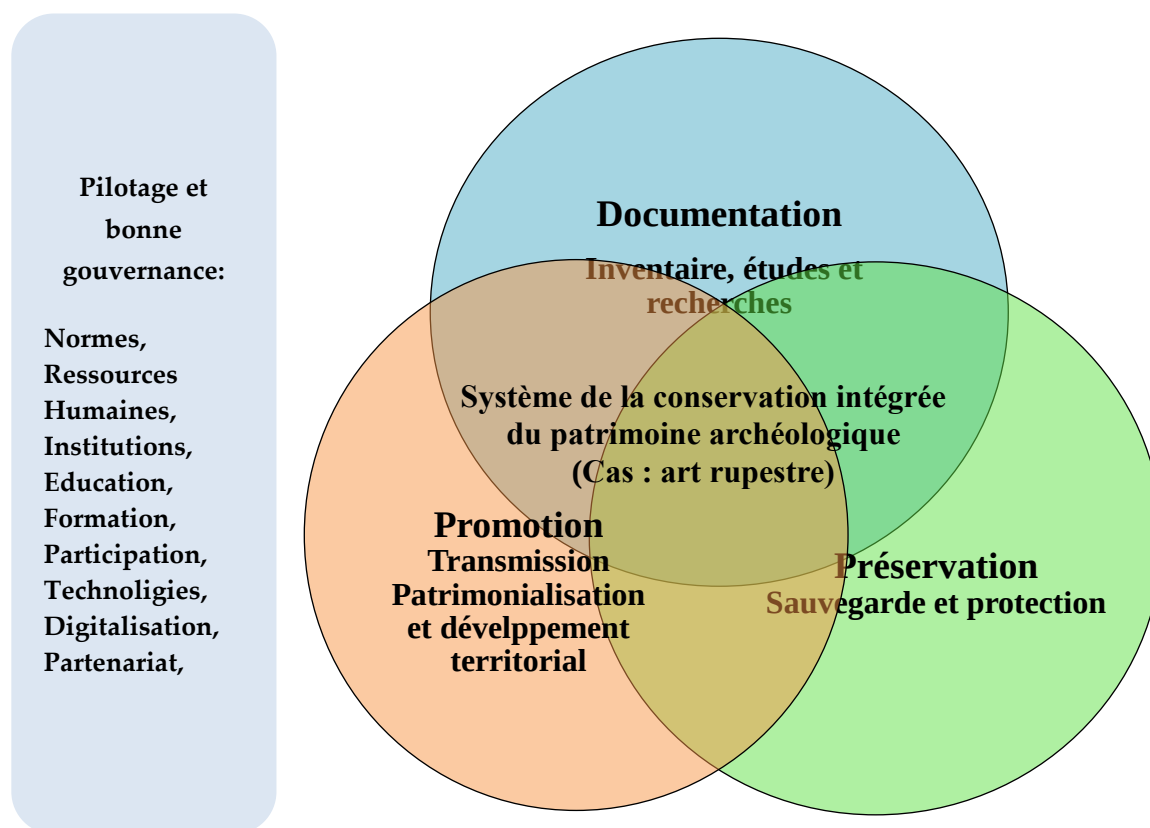
La conservation des sites de l'art rupestre nécessite non seulement l'exploration de leurs aspects scientifiques, principalement leurs apports pour l'archéologie, l'histoire, l'art et les connaissances humaines en général, non plus, la promulgation de lois ou d'actions administratives isolées permettant leur protection mais également des mesures assurant l'instauration de nouvelles attitudes à leurs égards, en l'occurrence, leur appropriation et leur mise en valeur. En réalité, les travaux de documentation ont une place incontournable dans la cadre de tout processus de conservation. toutefois, l'intégration de nouveaux autres aspects à caractères humains, sociaux, éducatifs, territoriaux et économiques, sera en mesure de dégager les valeurs dites sociales et «marchandes», jusqu'alors inexploitées, pour des fins de développement humain durable.

Les expériences en la matière, aussi bien à l'échelle nationale que mondiale, montrent que, sans approche intégrée ne permettant pas la capitalisation des apports de la recherche scientifique, toutes autres politiques, cloisonnées dans des aspects particuliers, sans articulation avec d'autres aspects, sera vouer à l'échec¹. En effet, devant les risques grandissants de déperdition du patrimoine archéologique du Maroc, le cas ici des sites d'art rupestre, Il est fortement urgent de mettre en œuvre un cadre logique spécifique au cas des sites d'art rupestre qui servira de guide à une approche de conservation intégrée².

Ce cadre méthodologique aux composantes interdépendantes peut être résumé en trois grands pôles d'activités, à savoir: La documentation, la préservation et la promotion. Chaque pôle renferme des activités spécifiques qui peuvent être traduites en spécialités scientifiques bien distinctes mais qui partagent des points communs, leur permettant de répondre aux objectifs de chaque pôle; à titre d'indication l'objectif général des activités de la documentation est la reconnaissance du patrimoine; celui de la préservation est sa pérennisation alors que celui de la promotion est son «exploitation» pour le bien-être des populations et pour le développement et la promotion des territoires [FIGURE 1].

¹ La conservation intégrée désigne l'ensemble des mesures qui ont pour finalité d'assurer la pérennité d'un bien et de veiller à son maintien dans le cadre d'un environnement approprié, ainsi qu'à son affectation et son adaptation aux besoins de la société.

² DEMAS 2002: 28- 29; PATRICIO 2006: 370.



[FIGURE 1]: Système et processus de la conservation intégrée du patrimoine archéologique applicable aux sites d'art rupestre

Ce processus est à la fois évolutif, itératif et dynamique, non pas nécessairement linéaire ou adapté à tous les cas de figure³. La mise en place de projet de conservation intégrée pourra prendre du temps durant lequel les choix et les solutions à adopter devront être revus ou complétés à la lumière de nouveaux enjeux ou d'informations récemment acquises⁴. La progression proposée reste flexible et adaptable aux différents types de sites archéologiques, y compris les sites d'art rupestre.

Si la conservation signifie des interventions directes (conservation curative/*in situ*) ou indirectes (conservation préventive/*ex situ*), ayant pour objectif la pérennisation des sites ou des œuvres ainsi que leur valeur, la gestion signifie les actions et les systèmes qui permettent à la conservation des œuvres ou des sites archéologiques, de même que leurs valeurs, d'être effectives et durables⁵.

Mener à bien un tel processus suppose la définition des programmes correspondants, lesquels seront déclinés en objectifs, procédures, moyens et mécanismes de travail. À *a priori* quatre programmes peuvent être définis à partir du

³ LETELLIER 2007.

⁴ ASENSIO 2006: 56. (Rapport de recherche de la Commission européenne, 30/4), http://www.in-situ.be/guide_fr.pdf; consulté le (02/03/2023)

⁵ BERNARD 1996: 1-2.

système élaboré: un programme transversal dont la mission principale est la mobilisation de moyens humains, financiers et techniques, indispensables à l'exécution des autres programmes dites de missions. Ce programme est baptisé «programme de pilotage et de bonne gouvernance». Les trois autres programmes, qui sont de missions, sont respectivement: «le programme de la documentation», «le programme de la préservation et de la protection», enfin, «le programme de la promotion et de la transmission» [FIGURE 2].

Programme de pilotage	Programme de documentation	Programme de préservation et de protection	Programme de promotion et de transmission «in situ» et «ex situ»
Planification et planification stratégique	Missions et programmes d'inventaire et d'études au niveau régional	Inscription et classement de sites et de paysages rupestres (national, international)	Définition des axes du projet de mise en valeur du patrimoine rupestre
Promulgation des nouvelles lois, textes et chartes sur le PC	Installation et alimentation de bases de données numériques	Renforcement de mesures de protection juridique: études d'impact de projets	Aménagement de sites rupestres: accès, signalétique, circuits thématiques
Déconcentration et décentralisation culturelle RH/ Formation/moyens financiers	Edition de corpus/ atlas et cartes du patrimoine rupestre	Engagements du Maroc/ patrimoine mondial: plan de gestion...	Installation des structures d'accueil et d'interprétation: parcs régionaux, centres d'interprétation
Guides et référentiels REC/Guide conservateur/TIC	Actualisation de données nationales	Arrêtés gouvernementaux au niveau provincial et régional	Valorisation numérique: applications web, Sites internet
Education/Débat national sur le patrimoine	Exploitation scientifiques des résultats	Projets d'aménagement des sites et de paysages rupestres	Définition de stratégies de marketing et de communication

[FIGURE 2]: Programmes du processus de la conservation intégrée du patrimoine archéologique

II. PROGRAMME DE PILOTAGE: DES MECANISMES ET DES OUTILS

Outre le développement d'instruments institutionnels⁶ et juridiques capables de garantir la réussite de toute politique de conservation intégrée, à même d'éviter un cercle vertueux d'actions répétitives, il est primordial de déployer un effort d'investissement qui n'aura peut-être pas de rendement, aussi bien sur le bien patrimonial lui-même que sur le territoire ou l'espace dans lequel il s'intègre. De ce

⁶ Dans le cadre du programme de pilotage, les instruments institutionnelles et juridiques consistent à l'instauration de normes et de structures dotées de moyens humains et financiers suffisant capables de mener à bien les autres programmes de mission qui intègrent la conservation proprement dites des biens archéologiques en général.

fait, il est nécessaire d'élaborer des outils et des mécanismes de soutien et de suivi du processus. Parmi ces outils, pour ne citer que quelques-uns: la mobilisation de moyens humains de grandes compétences, à travers des programmes d'éducation, de formation et de formation continue et des moyens financiers, techniques et logistiques; l'instauration de structures de bonnes gouvernances, capables d'assurer la gestion et la mise en œuvre du processus et des programmes prévisionnels en question, grâce aux mécanismes de la planification et la planification stratégique.

Il est de toute évidence que les sites d'art rupestre posent le plus de problèmes quant à la maîtrise de leur gestion. Leur amplitude et leur présence matérielle dans le vécu supposent leur confrontation quotidienne aux aléas et aux dangers d'origines naturelles et/ou humaines diverses. Les impératifs de leur sauvegarde et de leur valorisation appellent à être gérées de la manière la plus adéquate. En effet, la durabilité des actions doit être assurée par les mécanismes de gestion les plus appropriées⁷.

III. PROGRAMME DE LA DOCUMENTATION ET DE LA RECHERCHE: LE NOYAU DUR DE LA CONSERVATION PREVENTIVE

L'approche des sites rupestres par l'examen des sujets gravés ou peints s'inscrit dans la phase en amont de la documentation, dites, phase de description ou d'identification, selon les termes de Demas⁸. Contrairement à la fouille qui, en fait, ne fait que détruire les structures archéologiques pour pouvoir avoir des résultats et comprendre la nature et l'évolution du site, la connaissance des sites rupestres et de leur environnement passe par des méthodes d'enregistrement spécifiques, comme l'inventaire systématique et géoréférencé des sites, grâce à l'usage de méthodes de prospections géophysiques et du système d'information géographique (SIG). Ces inventaires, accompagnés de cartes répertoriant les zones à « potentiel archéologiques » et/ou « à risques »⁹, régulièrement mises à jour, peuvent être traduits en banques de données, en atlas archéologiques, exploités comme des moyens de recherche scientifique, de gestion et de conservation.

Les activités et les techniques de documentation de base des œuvres de l'art rupestre doivent être autant que possible non destructives. Aux deux principales opérations de l'inventaire et du relevé des sujets gravés ou peints, s'ajoutent d'autres études permettant l'examen et l'analyse des différents aspects inhérents à la compréhension du contexte archéologique général. Entre autres aspects à étudier, on cite: la géologie, la géomorphologie, la pétrographie, la paléogéographie, l'archéologie des structures et des vestiges, l'ethnoarchéologie,... Ces études sont généralement menées dans un cadre de programmes pluridisciplinaires.

⁷ BERNARD 1996: 1-2; JOKILEHTO 2007: 53-57; UNESCO, *Suivi de la gestion des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial*, portail de l'UNESCO, <https://whc.unesco.org/fr/118/>, consulté le (12/09/2024).

⁸ DEMAS 2002: 29.

⁹ PALUMBO 2002: 4; CACACE 2007: 143.

Parmi les sujets qui préoccupent les chercheurs, les techniques et les styles des réalisations artistiques, les sériations chronologiques de l'art rupestre en général, la reconstitution du paléo-environnement, l'analyse de la patine des roches comme des pigments des peintures. Actuellement la documentation et la recherche sont assistées par la technologie et l'expérimentation. Des techniques optiques de pointe et des analyses de laboratoire des échantillons sont devenues incontournables pour les études approfondies. Depuis quelques décennies, la diffraction de rayons X-DRX- microscope électronique à balayage, la photographie numérique ont été utilisées pour examiner les gravures comme les pigments. Ces méthodes s'appliquent toutes à l'identification des strates ou des étages de l'art, des substances minérales des roches comme des peintures.

A. De la Démarche Conventionnelle de L'inventaire et de L'étude aux Approches Pluridisciplinaires

• **Démarche et Déroulement de L'inventaire:** Considérée comme une démarche fondamentale de connaissance pour toute politique de conservation intégrée du patrimoine archéologique, l'inventaire signifie le recensement et la localisation des biens du patrimoine archéologique sur un territoire donné. Il a comme objectifs la collecte des connaissances scientifiques dans un ensemble documentaire pérenne, homogène et accessible à tous (base de données). D'une manière générale, il existe deux approches essentielles de l'inventaire des ressources archéologiques: Une approche topographique (spatiale): c'est-à-dire, un inventaire systématique des sites dans un territoire (région, province commune, ...), fondée sur une problématique, comme la typologie, l'histoire, etc. et une approche thématique, dans la mesure où l'objet est l'inventaire de biens archéologiques spécifiques, comme les sites préhistoriques ou les sites rupestres.

La singularité des sites rupestres par rapport aux autres biens et ressources archéologiques, c'est que l'inventaire peut concerner les sites dans leur globalité (nombre, localisation et type de sites), comme il peut concerner les œuvres gravées ou peintes, dans le cadre d'un site ou d'un ensemble de sites.

Au Maroc, il s'avère opportun de redonner une nouvelle dynamique aux instances responsables pour actualiser les données de l'inventaire national des sites rupestres que nous avons jugées largement dépassées. Le nombre de sites reconnus officiellement et ayant un numéro d'inventaire parmi le corpus national des sites rupestres est 251, alors que les données attestées aujourd'hui dépassent de loin ce chiffre. Au moins 483 sites sont recensés et localisés¹⁰.

• **Vers de Nouvelles Approches Pluridisciplinaires**

Si l'inventaire se limite aux aspects concrets et réels des données telles qu'elles existent sur le terrain, la recherche approfondie va plus loin, en essayant d'examiner les données de l'inventaire et sortir avec des résultats sous forme de réponse à des questions d'ordre archéologique, ethnographique, technique, stylistique,

¹⁰ OUMOUSS 2020. Voir: Inventaire des sites rupestres dans les annexes.

chronologique, etc. Ces réponses contribueront à résoudre une problématique ou à élucider une période historique donnée. Pour ce faire, la démarche inter et pluridisciplinaire est de mise actuellement, surtout dans le cadre de programmes de recherche. Les programmes scientifiques ayant travaillé sur l'art rupestre ces dernières années ont essayé, à des degrés différents, d'adopter une telle approche, faisant appel à des disciplines scientifiques complémentaires qui serviront pour la compréhension de l'art rupestre (approches géographique et paysagère, approche ethnoarchéologique, approche économique et sociale, approche préventive des risques). Cependant, l'absence d'articulation a fait que les résultats n'étaient pas au service d'une conservation intégrée.

B. Les Nouvelles Technologies au Service de la Documentation et de la Recherche Scientifique

Dans le domaine de l'art rupestre, le relevé des représentations graphiques s'est imposé comme une étape nécessaire à l'étude et à la documentation. Né de l'intention d'authentifier et de diffuser les figurations, il s'est diversifié et complexifié dans ses procédés de réalisation et ses techniques. Il ne se cantonne plus au rôle de dessin, il comprend une étude préalable et une analyse postérieure¹¹. Il est une des étapes nécessaires dans le protocole d'étude d'une gravure ou d'une peinture rupestre mais il ne saurait être unique. Il se doit d'être indispensable et exhaustif¹². Le relevé a pris de nouvelles dimensions, grâce aux nouvelles technologies qui ont permis d'avoir de meilleurs résultats à de moindres coûts¹³.

Aujourd'hui, l'évolution des nouvelles technologies a entraîné une diversification des méthodes de relevé. Les procédés sont nombreux et mieux adaptés aux différents contextes, en plein air comme en milieu souterrain. L'archéologue spécialiste en art rupestre dispose d'un choix non négligeable de méthodes, comme la photographie numérique (micro et macrophotographie, photographie gigapixel¹⁴, troisième dimension 3D, photographie 360°...), la photogrammétrie, le scanner à balayage, lui permettant de répondre au mieux aux contraintes diverses de l'environnement. Tout récemment, deux technologies nouvelles du relevé sont mises en examen pour améliorer la lecture des images gravées: *D-Strech*¹⁵ et la *Reflectance Transformation Imagery (RTI)*¹⁶.

¹¹ Les premiers procédés de relevé à l'identique les représentations rupestres: Le relevé à vue, l'estampage ou frotti, le moulage sont devenus obsolètes.

¹² AUJOLAT 1987: 38.

¹³ LORBLANCHET 1993: 329-337.

¹⁴ Le gigapixel est composé de milliers de clichés fusionnés en une seule vue. La prise de vue est téléguidée par une tête motorisée reliée à un ordinateur.

¹⁵ La technologie *D-Strech* utilise un logiciel d'imagerie médicale, Image et permet de transformer des algorithmes de manière à visualiser des pixels de valeur comparable en une image numérique. BAILLY & DEFASNE 2013.

¹⁶ La *Reflectance Transformation Imagery (RTI)* crée un dôme virtuel au-dessus de l'objet étudié à l'intérieur duquel l'éclairage peut être orienté, contrôlé et déplacé. TAYLOR *et al.* 2010.

IV. PROGRAMME DE LA CONSERVATION PREVENTIVE A CARACTERE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Une conservation intégrée du patrimoine rupestre requiert tout d'abord l'instauration des conditions qui vont permettre de freiner l'hémorragie en terme de déperdition et de dégradation, se dégager de l'insuffisance de moyens et du mode cloisonné du travail des institutions actuellement en exercice, du manque de coordination et de concertation, enfin l'éparpillement des efforts. Cela implique une complémentarité de rôles entre les différents acteurs concernés.

A. Agir au Plus Près du Terrain

Une politique performante du patrimoine rupestre doit reposer sur plusieurs piliers: l'État, les collectivités territoriales, les organisations non gouvernementales, à savoir les fondations et les associations, les professionnels du secteur privé et les populations concernées. Si l'engagement de l'Etat demeure fondamental, c'est à l'échelle locale que se joue l'articulation entre patrimoine et projet de territoire. Le Maroc s'est engagé sur la voie de la décentralisation depuis plus de cinquante ans. Les collectivités territoriales sont dotées de responsabilités croissantes, notamment en tant que maîtres d'ouvrage des projets de développement.

Pour trouver le niveau le plus approprié d'exercice des différentes compétences et permettre l'articulation entre conservation intégrée du patrimoine et projet du territoire, la première condition est d'ordre institutionnel et réglementaire: Les responsabilités à prendre par les collectivités territoriales en matière du patrimoine doivent être reconnues légalement, au même titre que le partage de compétences qui doit être clairement établi. Si l'État définit la politique nationale, les stratégies à mettre en œuvre, le cadre juridique et institutionnel, établit un contrôle a priori sur la conservation, les collectivités territoriales établiront des plans de développement et de sauvegarde, des outils de gestion et mettront en place des projets de mise en valeur. En effet, une vision partagée de la politique à mener sur le patrimoine rupestre et la complémentarité des rôles sont des facteurs déterminants de réussite¹⁷.

Une politique au plus près du terrain suppose aussi la mise à jour d'un arsenal juridique qui répond aux besoins formulés au niveau le plus près du terrain. La loi en vigueur (loi 22-80 et textes d'application) reste toujours lacunaire dans la mesure où les procédures de protection du patrimoine matériel doivent être révisées et actualisées, car elles ne garantissent pas pleinement le respect de la réglementation et ne prévoient même pas les choix possibles et les modalités de sa promotion.

Pour le cas des sites rupestres, la protection juridique permettra la délimitation des périmètres des sites, à travers la définition des «zones de conservation» qui doivent

¹⁷ OUMOISS 2014.

garder leur aspects originaux, entouré de «zones tampon» et des «zones de développement».

Outre ces mesures d'ordre normatif, la spécificité des sites de l'art rupestre suppose que les textes juridiques prennent en considération un certain nombre de dispositions qui contribueront à la conservation intégrée de ce genre de patrimoine matériel, à savoir:

- L'instauration d'outils organisationnels, tels que: «paysages gravés» et «parcs archéologiques»¹⁸.
- La création d'une police du patrimoine, spécialisée dans le contrôle et la supervision des sites.
- L'instauration des études d'impacts des projets d'aménagement et de développement sur la conservation des sites et du patrimoine archéologique en général¹⁹.

B. Instaurer de Nouveaux Mécanismes de Gestion et de Conservation *in-situ*

Deux mécanismes d'ordre managérial ont attesté leur réussite au niveau international quant à la conservation *in-situ*²⁰ des sites et des représentations rupestres: le «paysage culturel» et le «parc archéologique». Les instances internationales comme les gouvernements des pays développés en font recommandation pour une bonne gouvernance des ressources non renouvelables comme celles du patrimoine culturel et archéologique.

- **«Paysage culturel gravé»:** Comme est le cas pour les nouvelles tendances en matière de la recherche scientifique qui fait appel à la notion du paysage, cette approche a tendance à être aussi privilégiée dans la gestion des sites archéologiques en général et les sites d'art rupestre en particulier. Elle favorise une conception du patrimoine comme système intégré où la relation entre les parties le composant a plus d'importance que les parties elles-mêmes (systèmes culturels territoriaux SCT). L'approche conventionnelle du patrimoine archéologique s'attache à l'état de conservation, des caractéristiques particulières des biens. Une approche du paysage culturel privilégie les processus essentiels qui l'ont modelé et continuent de modeler le caractère du paysage²¹.

La gestion des paysages culturels met en valeur les techniques traditionnelles de gestion en matière de ressources naturelles et d'utilisation des terres (cas des «*Agdals*» au Haut Atlas ou des «*Targa*» dans les oasis et les zones présahariennes). Des mécanismes qui ont su préserver l'équilibre écologique des sites, ainsi que l'interaction

¹⁸ Cf. *INFRA*.

¹⁹ L'ICOMOS fait recommandation de ce type d'étude pour des fins de conservation préventive. ICOMOS 2011.

²⁰ Conservation «*in-situ*» signifie la préservation des biens archéologiques sur les lieux même de leurs premières existences. De nombreux procédés de conservation préventive et/ou curative permettent la conservation «*in-situ*» des structures archéologiques à travers des aménagements et des procédés normatifs atténuant les effets de dégradation naturelle ou anthropique.

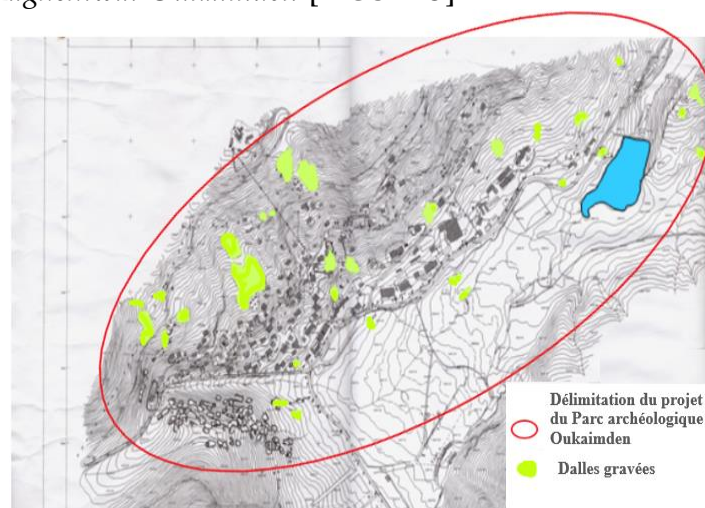
²¹ CHOUQUER 2001; CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL 2003: 173

entre l'Homme et son environnement. La qualification de sites archéologiques de «Paysages Culturels» offre de nouvelles opportunités devant les gestionnaires de réhabiliter les modes de gestion et de restaurer l'équilibre qui a tendance à s'effondrer.

Plusieurs cas figure de «Paysages Culturels Gravés» peuvent faire objet de proposition. On peut citer ceux du Haut Atlas (*Jbel Rat, Yagour, Oukaimden*), de l'Oriental (*Figuig Ich*), du Haut Draa (*Saghro, Zagoura, Ourzazate*), du Draa Moyen (*Tata, Akka, Tamanart,...*) du Bas Draa (*Oued Zag, Assa, Aouinat Azguer,...*) et du Sud (*Saguiat El hamra, Laghchiwat,...*).

- **«Parcs Archéologiques»:** Comme son nom l'indique, un «Parc Archéologique» signifie un site ou un ensemble de sites comportant des vestiges et des structures archéologiques, ayant fait objet de recensement, de fouilles, de restauration, de reconstitution ou d'aménagement, pour des fins de conservation et de présentation au public. Le parc archéologique est souvent doté de structures de gestion et d'animation, en plus des différents moyens offrant les meilleures conditions de visite.

À ce titre et dans le but d'assurer une gestion et une conservation *in-situ* et intégrée du patrimoine rupestre, les expériences mondiales font preuve de plusieurs solutions à caractère juridique et institutionnel, à savoir la mise en place de structures de gestion locales, régionales voir nationales. C'est dans ce sens que vienne la proposition de créer des parcs archéologiques régionaux dans les zones dominées par la présence de sites rupestres²². Les propositions de création de parcs régionaux peuvent concerner des zones délimitées au sein des paysages culturels suivant: *Saghro, Yagour, Djebel Rat, Tissint, Tamanart, Oued Akka, Ait Ouabelli, Oued Seyyad, Oued Azguer, Oued Zag, Asliin Smara, Laghchiwat Oukaimden* [FIGURE 3].



[FIGURE 3]: Plan du projet de Parc Archéologique Oukaimden (Source archive du Parc National du Patrimoine Rupestre PNPR)

²² Parmi les choix de la nature des structures administratives la création d'un établissement public à caractère administratif (EPA).

V. PROGRAMME DE LA PROMOTION: CONSERVATION ET VALORISATION *EX-SITU* DE L'ART RUPESTRE

Le programme de la promotion est le troisième grand pôle de mission de la conservation intégrée et qui vient après celui de la documentation et de la conservation *in-situ* des composantes matérielles de l'art rupestre (sites et œuvres). Ce programme, dont les activités peuvent avoir lieu même en dehors des sites (conservation *ex-situ*)²³, est généralement tributaire de la reconnaissance et de la sauvegarde matérielle de l'objet suite à des mesures normatives ou d'aménagements spécifiques. Comme le précise la Charte du tourisme culturel en son principe 1.1, tout site valorisé se doit d'être accessible physiquement mais aussi intellectuellement et émotionnellement au grand public²⁴. Dès lors, à ce stade, les responsables du site doivent préciser le plan muséographique. Il s'agit de définir les principes cardinaux de l'interprétation et de la présentation.

En effet, les mécanismes de la promotion patrimoniale sont aussi nombreux que les idées et les exemples de projets ne cessent de se multiplier à travers le monde. Ces derniers peuvent servir de modèle pour le cas des sites d'art rupestre au Maroc. Ces mécanismes sont liés essentiellement à la valorisation numérique et à la communication digitale (virtualisation, réalité augmentée.), bénéficiant du progrès technologique et médiatique, à l'installation de nouvelles structures de médiation et d'interprétation comme les «Centre d'Interprétation du Patrimoine», à la mise en place de produits touristiques basés sur la visite de sites et au développement de stratégies du marketing patrimonial.

A. Valorisation Numérique Axée sur les Reconstitutions 3D et les Visites Virtuelles

Si l'utilisation du numérique est une piste qui peut contribuer amplement à la valorisation et la promotion de l'art rupestre, c'est par ce qu'elle a fait preuve de réussite sous les cieux de nombreux pays occidentaux²⁵.

Outre l'exploration scientifique riche des nouvelles technologies pour des raisons de documentation scientifique²⁶, ces technologies prennent aujourd'hui une place majeure dans la promotion de ceux-ci, comme celle des pays les abritant. La restitution virtuelle est devenue un support de communication et de médiation vers le public. Elle permet, tout en constituant une archive, de voir et de faire voir, d'informer et de faire

²³ La conservation *ex-situ* signifie la conservation des éléments constituant un site d'art rupestre, voire toutes autres structures archéologiques, en dehors des lieux de leur découverte ou du site lui-même, soit par déplacement de ces éléments pour les déposer dans un endroit destiné à leur conservation, ou dans un lieu offrant les possibilités de leur présentation comme un musée, un centre d'interprétation ou un parc archéologique. La conservation *ex situ* ne peut avoir lieu que dans le cas extrême où la conservation *in situ* est difficile voire impossible.

²⁴ ICOMOS AUSTRALIE 1999.

²⁵ Dans les grottes d'Altamira en Espagne, de Lascaux et de Chauvet en France comme dans Gran Paradiso en Italie s'illustre le rôle que peuvent jouer ces technologies en matière de promotion touristique et de conservation préventive.

²⁶ Cf. SUPRA.

découvrir, de transmettre des interprétations et de rendre une réalité accessible, grâce à ses images véhiculées par les différents moyens de la technologie de l'information et de la communication.

Pour ce faire, le relevé en 3D des œuvres et des sites rupestres permet, non seulement, leur connaissance et leur diffusion scientifiques mais également leur médiation. L'imagerie permet la reconstitution et la mise en valeur numérique de sites et par la suite l'accès aux visites virtuelles. Dans une optique de conservation des œuvres, cette méthode offre une avancée non négligeable.

Par ailleurs, la photographie gigapixel et les visites virtuelles 360° permettent de restituer un site et son contexte en un univers virtuel à très haute résolution. Cet univers est parcourable virtuellement, à la manière du logiciel «*Street View*» de Google, tout en permettant des interactions entre chercheurs (calques, zones). Elles permettent également, en plus de préserver une copie virtuelle et ultra réaliste du site, des visites touristiques du site.

B. Installation de Structures D'interprétation Dédiées à L'art Rupestre

Parmi les outils susceptibles de faire connaître le patrimoine rupestre au grand public, l'installation de structures de proximité ayant pour but son interprétation et sa vulgarisation. Le type de structure le mieux adapté à ce genre d'activités étant celui du Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP).

En opposition aux musées classiques, jugés comme des outils de développement des territoires et de référence identitaire, les centres d'interprétation du patrimoine conviennent parfaitement aux spécificités des sites d'art rupestre. Les compositions matérielles de ces derniers: Blocs, dalles gravées, parois peintes, ne peuvent être déplacées de leur contexte et transférées sur des lieux clos sauf dans des cas extrêmes. L'interprétation postule que la seule contemplation ou l'information scientifique ne peut conduire à la compréhension d'un lieu et à la satisfaction des attentes de ses visiteurs. Il faut d'autres moyens pour révéler le sens caché de ce qui est immédiatement visible. L'interprétation vise alors à impliquer le visiteur par l'expérience et l'émotion pour que ce dernier comprenne, apprécie et, *in fine*, protège ce qui est interprété²⁷.

En effet, les centres d'interprétation du patrimoine rupestre se présenteront donc sous forme de lieux de médiation qui peuvent être initiés par les différents acteurs, à savoir les parcs archéologiques pour le cas d'objet qui nous intéresse. Toute une panoplie d'outils d'interprétation est dans ce cas susceptible d'être mobilisée: repères signalétiques, panneaux d'interprétation, étiquetage des curiosités quand on se trouve sur un site, cartes, plans, maquettes, films et multimédia si on a affaire à un lieu

²⁷ Il s'agit d'une doctrine anglo-saxonne liée initialement à la visite des parcs archéologiques et naturels américains, ses principes ont été formalisés par FREEMAN TILDEN, en 1957, dans son ouvrage *Interpreting our heritage*. FREEMAN 1957.

intérieur. Les techniques évoluant, les outils multimédia investiront sans doute également les espaces extérieurs dans un proche avenir.

La nécessité de la mise en place d'un lieu d'interprétation, d'information et de vulgarisation sur le patrimoine rupestre dans les régions rupestres du Maroc (Figuig, Oukaimden, Marrakech, Agadir, Tamanart, Guelmim, Laayoun, Smara, Dakhla...) est d'autant plus cruciale que de nombreux sites sont soumis à de multiples risques et menaces de dégradation, aussi bien naturelle et qu'anthropique. Outre les valeurs éducatives, scientifiques et artistiques de tels projets, l'installation d'expositions et la création d'ateliers autour des thèmes de l'archéologie et de l'art rupestre contribueront à la diversification de l'offre culturelle au niveau régional et national. De même, développer des niches non encore exploitées pour la promotion de l'image de ces régions.

C. Développement de Stratégie Marketing

Le *marketing* patrimonial figure parmi d'autres spécificités sectorielles associées aux arts et à la culture en général. Il est sollicité par les organisations spécialisées dans le domaine du patrimoine culturel en tant qu'outil de promotion. Cette opération s'effectue à travers la conception de produits ou de services basés sur le patrimoine rupestre, le cas de notre étude, contribue au développement de ce produit dans la perspective de génération de revenus et enfin se maintenir sur un «marché» grâce à la satisfaction du public.

Le contenu et le support de la prestation patrimoniale, type patrimoine rupestre, se situent au niveau des sites et des stations rupestres, des paysages culturels gravés, voire dans des parcs archéologiques, caractérisés par la présence de telles ressources patrimoniales. Pour des fins de présentations, nombreuses sont les opérations qui sont associées aux supports, notamment,

- L'aménagement des sites: La création de centres d'accueil ou d'interprétation, ... Cela nécessite la définition des modalités d'accès, l'accueil, l'entretien, la sécurisation des personnes et des œuvres, l'organisation de circulation...
- L'animation du support: mise en scène, éclairage, visites guidées, conférences, expositions, projections, mise en lumière, construction de scénario de visite, animations et spectacle.
- La diffusion d'informations: directes (dépliants, guides, affichage, panneaux, pub) et indirectes (écoles: classes du patrimoine), prescripteurs...)
- La commercialisation des objets et des produits dérivés (comme les cartes postales, les ouvrages, les gadgets, les miniatures, les vêtements portant des signature ou des logos) ou des prestations dérivées (location de lieux)
- Et la délivrance de prestations accessoires.

Outre les opérations associées aux produits type art rupestre, la stratégie marketing travaille aussi sur les autres paramètres qui vise à accroître les pulsions positives vis-à-vis d'un produit patrimonial (ex.: la viste de site) et atténuer les

réticences par une adaptation et une différenciation du produit. Cela sera possible grâce à l'analyse des types de consommateurs (visiteurs/demandeurs) et l'identification des caractéristiques des différentes segmentations. Par la suite, des politiques de positionnement seront définies grâce à d'autres paramètres comme les tarification (politique de prix) et la communication (politique de communication)²⁸.

D. Valorisation Touristique

Parler d'une valorisation du patrimoine rupestre axée sur le tourisme renvoie aux nouvelles tendances mondiales en matière de la découverte des cultures et des richesses mondiales, en ressources les richesses archéologiques. Tous les projets de valorisation des sites d'art rupestre à l'échelle mondiale ont investi dans des filières en relation avec le développement d'un tourisme de niches, axé sur la visite de sites rupestres (circuits thématiques), de développement de parcs archéologiques spécialisés, de centres d'interprétation, de musées archéologiques, voir des *facsimili* d'œuvres rupestres.

Conscient des risques naturellement associés aux activités touristiques, surtout le tourisme de masse et de la fragilité des sites archéologiques de ce type, la valorisation touristique du patrimoine archéologique en général et des sites de l'art rupestre en particulier est soumise à des règles déontologiques, expressément affirmées dans la Charte de l'ICOMOS du le tourisme culturel²⁹. L'objectif central étant d'en tirer profit, tout en garantissant la protection de l'ensemble des valeurs de ce patrimoine. Nombreux sont les principes d'éthique de ce genre de tourisme qui rejoignent ceux du tourisme durable qui prône les règles du tourisme solidaire, du tourisme équitable et de l'écotourisme³⁰.

VI. CONCLUSION

Plus qu'une activité isolée, la conservation intégrée du patrimoine rupestre relève d'un processus et d'un cadre logique qui englobe de nombreuses activités: La reconnaissance, en tant que biens archéologiques aux valeurs multiples, la sauvegarde et la protection en tant que ressources fragiles et non renouvelables et, enfin, la promotion en tant que vecteur et atout de développement.

Pour ce faire, de nombreux mécanismes et outils d'ordre scientifiques, techniques, normatifs, institutionnels, entre autres, sont développés. Parmi lesquels nous avons évoqué le rôle centrale de la recherche scientifique pluridisciplinaire, l'utilisation des nouvelles technologies, l'organisation en structures de gestion indépendantes et professionnelles type «parc archéologique» et «centre d'interprétation du patrimoine»,

²⁸ La communication *marketing*: concepts, techniques, stratégies. DECAUDIN 2003: 40, <https://www.pimlicom.com/communication-digitale/>, consulté le (02/10/2024)

²⁹ ICOMOS 1999.

³⁰ Le tourisme durable est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme «un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil».

etc. La valorisation du patrimoine rupestre se retrouve abordé selon des angles de vue et des intérêts différents mais dont les finalités sont complémentaires.

BIBLIOGRAPHY

- ASENSIO, M. & COLL.: *Méthode APPEAR. Guide pratique pour la mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain*, s.l, 2006, 56. (Rapport de recherche de la Commission européenne, 30/4), http://www.in-situ.be/guide_fr.pdf, consulté le (02/03/2023)
- AUJOLAT, N.: *Le relevé des œuvres pariétales paléolithiques, enregistrement et traitement des données*, Documents d'archéologie française, Paris (de la Maison des Sciences de l'Homme) 1987.
- BAILLY, M. & DEFASNE, C.: *Images, ontologies, archéologie des représentations. Compte-rendu de l'exposition: La fabrique des images*, Paris (Musée du Quai Branly) 2013.
- CACACE, C.: *Risk Map Methodology, Sharing Cnservation Decisions*, édité par VAROLI-PIAZZA R., Rome (ICCROM) 2007.
- CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL.: *Paysages culturels: les défis de la conservation*, Paris (UNESCO) 2003.
- CHOUQUER, G.: *Patrimoine et paysages culturels*, Actes du colloque international de Saint-émilion (30 mai-1^{er} juin 2001), coll. Renaissance des Cités d'Europe, Saint-Émilion (Éditions Confluences) octobre 2001.
- DECAUDIN, J.M.: *La communication marketing: concepts, techniques, stratégies*, 3^e éd., Paris (Economica) 2003, <https://www.pimlicom.com/communication-digitale/> consulté le (02/10/2024)
- DEMAS, M.: *Planning for Conservation and Management of Archaeological Sites*, in *Values-based approach, Management Planning for Archaeological Sites*, edited by PALUMBO G. & TEUTONICO J. M., *actes du colloque international*, Corinthe, 19-20 mai 2000, Los Angeles (Getty Conservation Institute) 2000.
- FEILDEN, B. & JOKILEHTO, J.: *Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial*, Roma (ICCROM) 1996.
- ICOMOS.: *Orientations relatives aux études d'impact sur le patrimoine pour les biens du patrimoine mondial culturel*, Paris (ICOMOS) 2011.
- ICOMOS.: *Charte internationale du tourisme culturel*, Mexico & Paris (ICOMOS) 1999.
- JOKILEHTO, J.: « Concepts in International Doctrine: Conservation between Practice and Theory », dans: *Sharing conservation decisions*, edited by VAROLI-PIAZZA R., Rome (ICCROM) 2007.
- LETELLIER, R.: *Recording, Documentation and Information Management for the Conservation of Heritage Places. I. Guiding Principles*, Los Angeles (The Getty Conservation Institute) 2007.
- LORBLANCHET, M.: « Finalité du relevé », dans: *L'art pariétal paléolithique, techniques et méthodes d'étude*, Paris (du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques) 1993, 329-337.
- OUMOISS, A.: « De la documentation à la promotion: approche à la conservation intégrée du patrimoine archéologique à partir du cas des sites d'art rupestre au Sud du Maroc », *Thèse de Doctorat*, Faculté es Lettres Agadir/ Université ibn Zohr, Agadir, 2020.
- OUMOISS, A.: « Quelles stratégie pour la gestion et la valorisation du patrimoine culturel de la région Souss Massa Daraa? », *Actes du colloque sur la préservation et la valorisation du patrimoine culturel matériel de la RSMD*, organisé par l'IRCAM entre le 12 et le 14 mars 2009 à Agadir (Publication IRCAM) 2014.
- PALUMBO, G.: « Threats and Challenges to the Archaeological Heritage in the Mediterranean », dans: *Management Planning for Archaeological Sites*, edited by PALUMBO G. & TEUTONICO J.M., *Actes du colloque international*, Corinthe, 19-20 mai 2000, Los Angeles, 2002.
- PATRICIO.: « Methodology for the Restoration of Archaeological Remains », dans: *Archaeological Sites: Conservation and Management*, edited by SULLIVAN, S. & MACKAY, R., *The Getty Conservation Institute*, Los Angeles 2006 (Readings in Conservation 5), 2013.
- TAYLOR, K. et Al.: *Humanists' use of Digital Technology for Teaching and Research*, Society for Digital Humanities, Concordia University, Montréal (SDH/SEMI, Society for Digital Humanities) 2010.
- TILDEN, F.: *Interpreting our Heritage*, Chapel Hill, University of North Caroline (Carolina Press) 1957.
- UNESCO.: *Suivi de la gestion des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial*, portail de l'UNESCO, <https://whc.unesco.org/fr/118/> consulté le (12/09/2024).